



## Ne pas pouvoir travailler

Par **LOULOU76**, le **22/11/2013** à **09:51**

Bonjour,

Je suis chauffeur poids lourd en CDI. Depuis une semaine je ne travaille pas car mon camion est en réparation. J'imagine que dans ces cas là je ne suis pas payée même si au fond je n'y suis pour rien. Mais si cela dure encore comment faire ? Je ne peux pas me permettre de perdre autant sur mon salaire. N'y a t'il pas une compensation ?

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **22/11/2013** à **16:08**

Bonjour,

L'employeur est dans l'obligation de vous fournir du travail pour l'horaire prévu au contrat de travail ou au moins de vous payer en conséquence, à la rigueur, cela pourrait faire l'objet d'un chômage technique mais je doute qu'il en obtienne l'autorisation par l'autorité administrative...

Par **LOULOU76**, le **22/11/2013** à **17:44**

Merci pour votre réponse et également votre rapidité, c'est rassurant car les fêtes de Noël approchent et je me voyais mal avec un salaire amputé d'une semaine.

Par **P.M.**, le **22/11/2013** à **17:59**

Malheureusement, je ne peux pas vous garantir que l'employeur respectera les règles et vous paiera intégralement et s'il le fait, sans vous amputer les congés payés...